

Il était composé comme suit : deux élèves, un membre de la société civile, venu du monde de l'entreprise et travaillant bénévolement avec la mission locale et la communauté scolaire, trois membres du personnel non-enseignant ATOSS, huit enseignants.

Question 18 : Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

Question 22 : Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

Introduction : ces questions sont liées. On souligne dès le départ la nature biaisée des questions.

On se rend compte que seuls les enseignants sont concernés par ces questions, quid des personnels non enseignants ? Sont-ils prévus encore dans le schéma de l'Education Nationale ?

Les statistiques présentées biaisent aussi la réflexion : prenons 2 exemples :

- 1 professeur pour 11.6 élèves ( alors que la réalité au travail est tout autre , plutôt 30 à 35 élèves.

- 370 000 départs à la retraite à l'horizon 2011.

On doit éviter en cette période de restriction budgétaire , la réponse comptable pernicieuse à la qualité de l'enseignement.

La question 18 est liée à la question 22 .

Elle est cruciale pour les personnels enseignants et non- enseignants (et notamment ATOSS )qui soulignent un manque d'information à propos de la décentralisation actuelle ?

On remarquera que les aspects humains sont négligés , notamment concernant la gestion de certains personnels et de leurs carrières.

On remarquera que la reconnaissance de la fonction pédagogique essentielle de tous les personnels au sein de la communauté éducative n'est pas prise en compte.

Pour ces personnels , ne plus faire partie intégrante de l'Education Nationale , implique de ne plus pouvoir jouer leur rôle , légalement, d'éducateurs. On déplore également un manque d'encadrement adulte dans les établissements et la menace de décentralisation des personnels non- enseignants le renforce.

Question 22 :

Trois axes de réflexion ont été retenus : recrutement, affectation et mutation et évaluation.

Au vu des chiffres introduits dans le débat, il semble que

Le recrutement ne doit pas aller vers moins de places au concours , ni moins de postes , sinon un problème de recrutement va se poser.

L'enseignant est d'abord un scientifique et un universitaire bien formé et doit être recruté comme tel. L'enseignant est un pédagogue : sa formation en IUFM doit être renforcée ( pédagogie et didactique) . Harmoniser les contenus pédagogiques dans les IUFM et accentuer sa formation pédagogique initiale est importante ; exemple : le passage en collège pourra être plus long pour le stagiaire , car cette expérience pédagogique de terrain y est formatrice.

La formation continue professionnelle doit être possible pour un enseignant qui souhaite progresser dans sa pratique . Elle doit être développée et non diminuée.

Affectation et mutation : On remarque que la première affectation des jeunes collègues , après leur stage, est souvent dans des établissements difficiles.

Remise en cause du système de gestion déconcentrée des mutations avec les deux niveaux inter et intra- académiques qui ne répond pas aux difficultés du terrain, c'est à dire ni aux besoins des enseignants ni à celui des établissements.

Evaluation : La notation et l'évaluation de l'enseignant revient aux IPR .

Elle doit rester de leur ressort ; cependant la fréquence des visites et inspections est insuffisante (autant pour profiter de conseils pédagogiques que d'avancement ou valorisation de carrière).

Conclusion : Il faut réellement intégrer tous les personnels (y compris ATOSS) dans la communauté éducative afin de travailler ensemble au sein de ladite communauté.

Les concours de recrutement, les programmes , les examens doivent rester nationaux aussi bien pour les publics scolaires que pour les personnels et ce, à tous les niveaux de compétence.

L' Etat, veillant ainsi à une harmonisation des compétences et des recrutements , au niveau national, maintiendra l'égalité des chances de tout citoyen usager du système éducatif.

